



5eme semaine de congé payé

Par **franck 69**, le **04/01/2013** à **10:56**

Bonjour,

Mon employeur refuse que je pose les congés payés de ma 5eme semaine (6 jours), en plusieurs fois (3 * 2 jours).

Il n'est rien mentionné dans mon contrat de travail et dans ma convention collective.

Est t il dans son droit?

Merci de votre aide.

Par **P.M.**, le **04/01/2013** à **18:14**

Bonjour,

C'est l'employeur qui fixe les dates des congés payés, il peut donc exiger que la 5° semaine ne soit pas morcelée...